



AVIS PUBLIC

ADOPTION À VENIR

RÈGLEMENT NO 583 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE VILLE-MARIE

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier;

QUE lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 21 mars 2022 à 20 h à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 21, rue Saint-Gabriel Sud, le *Règlement n° 583 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Ville-Marie* sera adopté.

Ce règlement a pour but d'assurer l'adhésion explicite des employés municipaux aux principales valeurs de la Ville de Ville-Marie en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Les valeurs de la Ville de Ville-Marie en matière d'éthique sont :

- l'intégrité des employés municipaux;
- l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la Ville;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- le respect envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la Ville et les citoyens;
- la loyauté envers la Ville;
- la recherche de l'équité.

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider tout employé à qui elles s'appliquent dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement au bureau du greffe situé à l'hôtel de ville au 21, rue St-Gabriel Sud à Ville-Marie, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 14 mars 2022.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et greffier-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 14 mars 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 mars 2022.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et greffier-trésorier